

Commune de  
**Tinlot**



**Aux 4 saisons**



## Membres du Conseil Communal



Christine GUYOT - TP  
Bourgmestre  
Etat civil, population, sécurité,  
pompiers, police, personnel,  
agriculture et communication.



Denis CRAISSE - TP  
1er Echevin  
Travaux, enseignement, sécurité  
routière, culture.



Dominique ALBANESE - TP  
Echevin  
Accueil Temps Libre, jeunesse,  
sports, santé, aînés et associations  
Patriotiques.



Laurence MEDAERTS - ARCHAMBEAU - TP  
Echevine  
Finances, urbanisme, mobilité et énergie



Christine GOBIET- TP  
Présidente du CPAS  
En charge du logement



Pierre BRUWIER - TP  
Conseiller communal



Grégory RACELLE - TP  
Conseiller communal



Pierre-Henri LEFEBVRE -  
INDÉPENDANT  
Conseiller communal



Lorenzo NOVELLO -  
INDEPENDANT  
Conseiller communal



Hélène LECOMTE - IC  
Conseillère communale



Pascal LAMER - IC  
Conseiller communal



Jérôme HARTOG - IC  
Conseiller communal

## Sommaire

### Information et vie communale

Editorial - Changement collecte des déchets .....	p 3
Conseil communal .....	p 4-5
Solidarité - Bibliothèque.....	p 5
La chronique de Dominique .....	p 6
BEPS - Nettoyage la Tinlotoise .....	p 7
Balade gourmande .....	p 8
Mémorial Vandamme - Ici commence la mer .....	p 9
Été solidaire - E-jogging .....	p 10
Une saison de Travaux.....	p 11

### Environnement

Délimiter sa propriété - Fête de la mobilité.....	p 12
Haies et plantations - expo champignons .....	p 13

### Histoire locale

Syndicat d'initiative .....	p 14
Notre passé, notre histoire .....	p 15

### On en parle !

Rentrée des classes .....	p 16
---------------------------	------

Comité «L'espoir Scrytois» - Seny en fête.....	p 17
Noël - PCS agenda .....	p 18
Souper spectacle .....	p 19

### C'est arrivé !

Fête à Ramelot .....	p 20
Brocante - Noces de diamant.....	p 21

### Infos pratiques

Renseignements pratiques.....	p 26
Adresses utiles .....	p 27

#### ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO :

le groupe de travail « information tinlot 4 saisons ».  
les organisations, comités et associations de l'entité.  
les membres du personnel de l'administration  
communale, de l'école, du cpas, de l'atp et le collège  
communale.

Photographies et illustrations : A. Louviaux, D. Craisse,  
C. Archambeau , C. Guyot, tinlot.blogs.sudinfo.be,  
banque d'images Freepik

Distribution : P. Dujardin, JM. Kersten.

Si votre association veut faire paraître un article ou  
une photo dans le prochain numéro, merci de les  
faire parvenir à l'administration communale.

## Editorial



Chers Tinlotoises, chers Tinlotois,

La période estivale se termine et pour une majorité d'entre vous les vacances aussi.

Dans nos villages, les manifestations ont pu se dérouler presque normalement et ont connu un beau succès.

Merci aux associations, à tout leur bénévoles pour ces grands moments de partage et de convivialité dont nous avons tant besoin.

Je profite de ces quelques lignes pour saluer et remercier, du fond du cœur, les Tinlotois qui se sont mobilisés en faveur des sinistrés des terribles intempéries. Un formidable élan de solidarité dont on peut être fier !

Cet été fut une saison qui n'a pas donné le sourire aux agriculteurs, les pluies incessantes conjuguées à un printemps humide et peu ensoleillé, ont nui à la qualité des récoltes. On leur souhaite beaucoup de courage pour le travail d'automne encore conséquent.

La pluie, conjuguée au Zéro phyto... nos cimetières ont été envahis par la végétation, provoquant l'incompréhension chez nos citoyens et cela malgré le passage régulier de notre service travaux.

Depuis juin 2019, l'ensemble des communes doivent respecter l'interdiction d'utiliser des produits phyto dans tous les lieux publics. Ainsi, dès 2022, la Commune de Tinlot va prendre un tournant dans la gestion des cimetières. Nous laisserons place à l'herbe et aux bandes fleuries pour accueillir la biodiversité dans nos lieux de recueillement. Un article plus complet prochainement dans vos boîtes aux lettres.

A présent, voici venu le temps de la rentrée ! Je souhaite à tous nos jeunes et au corps enseignant une bonne reprise dans les écoles.

Bonne lecture

Christine Guyot  
Votre Bourgmestre

**2022**  
**ATTENTION**  
**VOS DÉCHETS**  
**SONT DORÉNAVANT**  
**COLLECTÉS**  
**LE LUNDI !**

### Du changement dans la collecte des déchets !

Attention, à partir du 1er janvier 2022, les déchets seront collectés le LUNDI à TINLOT.

Le rythme des collectes ne change pas :

- les déchets résiduels et organiques seront collectés tous les lundis;
- les PMC et les Papiers-cartons seront collectés un lundi sur 2, toutes les semaines impaires;
- les sacs transparents seront collectés un lundi sur 8.

Toutes les dates de collecte figurent dans votre calendrier Intradel.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Intradel  
au 04 240 74 74

## Conseils communaux

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de Mme Christine Guyot, Bourgmestre ;

### Les brèves du Conseil communal :

#### Séance du 15 juin :

L'ordre du jour de ce conseil comportait un point important pour la vie de notre école communale, la présentation du marché public destiné au renouvellement du module de jeux sur la plaine de jeux.

Estimé à 25 000€, ce module certes fort coûteux, se voudra plus robuste, plus durable et plus sécuritaire pour nos jeunes.

De son côté, le CPAS présente des comptes 2020 en parfait équilibre, avec une dotation communale qui demeure inchangée en 2020.

#### Séance du 17 août :

Afin d'exprimer son soutien aux personnes sinistrées par les inondations de juillet, le Conseil communal a marqué son accord à l'unanimité en faveur de l'octroi d'un subside exceptionnel à la Croix Rouge de Belgique pour un montant de 1 500€.

Autre point : le Conseil a approuvé le cahier de charge et le mode de passation pour l'aménagement de la place de Fraiture. Ce projet doit inclure les différents budgets participatifs retenus précédemment. Le montant estimé de ce projet est de 200 000€, des subsides pour alléger le coût seront activement recherchés.

En terme d'investissement, le Conseil communal a adopté à l'unanimité le cahier de charge et le mode de passation du marché public "réfection de la route de Terwagne à Seny et de la rue Notre Dame au Bois à Fraiture" (Plan d'Investissement Communal 2019-2021). La réfection de ces deux rues est prévue durant l'année 2022. La séance a également permis l'examen du projet «extension de l'école communale».

En effet, ces travaux estimés à 742 000€ TVAC, excepté la garderie, pourraient bénéficier de l'intervention du Programme Prioritaire des Travaux 2019-2020 à concurrence de 80 % et le solde bénéficierait de l'intervention du Fonds des bâtiments scolaires à concurrence de 60 %. La partie non subsidiée serait en prélèvement sur fonds propres ou par emprunt.



*Plan futur extension de l'école communale*



*Plan d'Investissement Communal 2019-2021 : réfection de la rue de Terwagne à Seny*

## Solidarité

Les récentes inondations qui ont touché la Belgique n'ont laissé personne indifférent. La commune de Tinlot tenait à participer à l'incroyable élan de solidarité qui a suivi cette catastrophe.

Ainsi, une collecte de vivre a été organisée grâce à vous, des centaines de kilos de nourriture et de produits d'entretien ont été récoltés.

Ce sont les jeunes en stage qui, après avoir trié et confectionné des boîtes "à vivre", ont acheminé celles-ci vers les communes de Hamoir et Barvaux. Le PCS du Condroz s'est chargé du reste des dons, qui sont partis en direction de Sy, Hamoir, Vaux sous Chevreumont et Theux.

Au-delà de cette action, le Collège de Tinlot a décidé d'effectuer un versement immédiat de 1.500 euros à la Croix Rouge de Belgique.



## Bibliothèque de Nandrin

La bibliothèque a repris normalement ses activités après le covid 19.

Il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous

Le port du masque reste obligatoire et nous demandons de garder les distances.

Beaucoup de lecteurs ont continué à venir régulièrement.

Merci pour leur fidélité.

La bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 15h à 17h et le dimanche de 10h30 à midi.

Voici les dernières nouveautés :

PANCOL Catherine	Eugène et moi
CLARK Mary-H,	Meurtre à Cape Cod
CHATTAM Maxime	L'illusion
MANKEL H,	Un paradis trompeur
GREBB Camilla	L'archipel des larmes
CRAIS Robert	Mortelle protection
VAN DUPPEN	L'homme, un loup pour l'homme
BUSSI Michel	Rien ne t'efface
PERRIN Valérie	Les oubliés du dimanche
ADLER-OLSEN	Victime 2017

Bonne lecture .  
M Eloy



## La chronique de Dominique

### Le retour du sport (entre autres) !

On l'a attendu, ce mois de septembre 2021 !

- > pour la rentrée des classes en présentiel et sans masque bien sûr.
- > pour le retour au lieu de travail plus fréquent avec cette sensation agréable de retrouver des habitudes parfois oubliées depuis 1an et demi et surtout ses collègues.

En éternels optimistes que nous sommes, nous avons également attendu le 9<sup>ième</sup> mois de l'année pour... le soleil, qui nous a toisé derrière son manteau nuageux durant toutes les vacances d'été, attente dans ce cas un peu vaine...

Si nous avons attendu le mois des rentrées, c'est également pour le retour du sport ! **avec un grand "S"** puisque celui-ci a désormais repris quasiment normalement.

La saison dernière fut en effet pour ainsi dire «blanche». Quelle que soit l'activité, les championnats et les entraînements se sont arrêtés quelques semaines après leurs débuts.

Durant de longs mois, les footballeurs, les volleyeurs, les pongistes, les danseurs, les gymnastes, les grimpeurs, les cavaliers, les coureurs (pour ne citer que les sports présents dans notre commune) se sont vus contraints et forcés d'arrêter momentanément leurs passions.

Si nous avons pu, au fil des mois, reprendre peu à peu notre activité favorite, c'était sans les championnats et les compétitions officielles.

Ce qui, admettons-le, n'a pas tout à fait la même saveur.

Ce qui était absent, c'était la finalité de l'entraînement, la capacité à tester les compétences travaillées et acquises (ou pas), Ce qu'il manquait, c'était le stress, la pression et l'adrénaline présents avant une compétition, quel que soit notre âge, notre discipline et notre niveau dans celle-ci.

Bien sûr, c'est surtout l'absence du groupe, de l'équipe qui a rendu plus d'un d'entre nous nostalgique. Les interminables discussions sur une phase de jeu litigieuse après un match de football, les long débats sur les tactiques à utiliser contre tel ou tel adversaire au tennis de table, les discussions minutieuses sur les mouvements à effectuer dans les concours de gymnastique ou encore les palabres et débats sur le parcours après un jogging.

Cette traversée du désert est enfin derrière nous !

Alors à tous, je souhaite une belle saison sportive !

Et profitons des moments de joie, de tristesse ou de colère qu'offre le sport, profitons des amis, de l'ambiance, des buvettes, du 421 (avis aux initiés) profitons des victoires et des défaites, profitons même des douleurs et des crampes du lendemain matin !

Et comme le disais Nouredine Meftah (chanteur)  
« Le sport fait que, même dans la défaite, on est gagnant par le fait de le pratiquer. »

*Dominique Albanese,  
Échevin des sports*



## BEPS



La commune de Tinlot a le plaisir de vous proposer le Brevet européen des premiers secours (BEPS) :

Objectif et contenu :

Cette formation, dispensée par la Croix Rouge, a pour objectif de rendre chaque citoyen capable d'être le premier acteur dans la chaîne des secours.

Vous apprendrez les gestes indispensables pour intervenir en cas d'accident, de catastrophe... au travers de mises en situation dynamiques.

A l'issue de la formation, un brevet est délivré à toute personne ayant participé activement à la totalité de la formation.

**Modalités pratiques**

Cours de 15 heures (5 x 3 heures) ;

A partir de 15 ans ;

Tous les mardis de novembre, de 18h30 à 21h30 ;

Lieu : salle « La vieille école » à Scry.

> La commune de Tinlot contribue pour la majorité des frais, la formation vous coûtera 25 euros par personne (brochure et brevet compris) ;

> Participation obligatoire à toutes les séances ;

> Notez que certaines mutuelles peuvent intervenir.

Inscription obligatoire auprès de Dominique Albanese  
0494 75 12 00.

## Grand nettoyage de la Tinlotoise

Juste avant la rentrée sportive et scolaire, notre salle communale s'est fait choyer par une société de nettoyage.

Comme vous le voyez sur les photos, la Tinlotoise avait bien besoin de ces soins consciencieux.

Après avoir vu une annexe, devenue trop petite, soulagée de ses excédents et avant la réfection du terrain de basket et des goals de football, la Tinlotoise est donc toute propre et prête à accueillir les sportifs de l'entité dans d'excellentes conditions

*Dominique Albanese,  
Echevin en charge des sports*



## Balade Gourmande : Une édition spéciale pour des retrouvailles...

Les contraintes sanitaires dues au Covid commençant doucement à s'estomper, le comité culturel de TINLOT a décidé d'organiser sa traditionnelle balade gourmande ce dimanche 1 août.

Après une année si particulière pour chacun d'entre nous, le Comité Culturel était ravi de pouvoir à nouveau organiser la Balade Gourmande et surtout d'enfin vous retrouver.

Une édition revisitée pour cause de mesures sanitaires mais qui a finalement plu aux participants.

En effet, la formule a quelque peu changé.

Finie la balade en voiture dans les 6 villages et place à une balade à pied au sein d'un même village.

8 km à travers les bois, les chemins, les sentiers communaux au départ de Fraiture.

5 haltes gustatives et 2 haltes de dégustations de produits locaux étaient au programme.

La journée s'est achevée avec un concert réglé de main de maître par Frédéric Maquet des deux ours.

Nous avons pu écouter la douce voix de notre jeune chanteuse Alix Jodoigne.

Malgré une météo changeante, la bonne humeur des 180 participants était au rendez-vous.

Une journée remplie de joie, de sourire et de convivialité. Les retrouvailles d'un village...

Et que ça fait du bien !

Toute l'équipe du Comité Culturel vous remercie pour votre participation et remercie ses précieux aidants.

Toutes les photos et les détails de cette superbe journée sont disponibles sur la page Facebook du Comité Culturel de Tinlot.

Le Comité planche déjà sur une version hybride, mélange de 2021 et des années antérieures, pour les futures journées... Affaire à suivre...

*Denis Craisse*

*Echevin des Travaux*

*Cécile Donné-Valgaerts*

*Présidente du Comité Culturel de Tinlot*





## 14 jeunes Tinlotois au Mémorial Vandamme

Cette année encore la Commune invitait les jeunes Tinlotois de 12 à 18 ans à assister au Mémorial Van Damme.

Ils furent 14 heureux à partir ce vendredi 3 septembre, accompagnés de Audrey Hicter et de notre chauffeur de car, Sébastien Weber, pour cette très belle soirée conviviale afin d'encourager nos athlètes belges, mais également des sportifs du monde entier.

Tous sont revenus avec des étoiles pleins les yeux et l'envie d'y retourner l'année prochaine.



## Ici commence la mer !

Bientôt, ce macaron "ICI COMMENCE LA MER" ainsi que 9 autres vont être placés près des avaloirs dans les différents villages de Tinlot et près des écoles.

Une initiative en collaboration avec le SPGE et le Contrat Rivière pour sensibiliser à tout ce que l'on jette dans les éviers, les toilettes, par terre, par la fenêtre de la voiture ou directement dans les avaloirs.

Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques, tous ces produits aboutissent à la station d'épuration, perturbant son bon fonctionnement.

Parfois, ils se retrouvent directement dans les rivières et donc, inévitablement dans la mer et les océans,...

Il s'agit de lutter contre l'incivisme tout au long du trajet parcouru par les eaux (dans leur circuit naturel et/ou via les égouts), pour éviter que des pollutions ne se retrouvent soit en station d'épuration, soit directement dans les cours d'eau.

Nous pouvons tous agir pour préserver nos rivières, nos mers et nos océans !



## Été solidaire 2021

Petit retour, en texte et en images, sur les 2 semaines « Été solidaire » qui se sont déroulé entre le mois de juillet et août.

10 jeunes tinlotois étaient engagés cet été pour travailler dans notre commune.

Les tâches furent très variées puisque les jeunes ont pu aider 21 aînés de l'entité dans différentes activités (entretien de jardin, nettoyage, peinture ...).

Les adolescents ont également passé 2 demi-journées avec les jeunes de l'ASBL « Enfants d'un même père » basée à Seny.

Une journée fut également consacrée à l'entretien du patrimoine communal ( parfois bien caché !).

Les jeunes travailleurs ont également prit part au départ de l'action « Ici commence la mer » que vous croiserez bientôt aux 4 coins de la commune.



Enfin, les jeunes ont passé une journée à venir en aide à une sinistrée d'Angleur, victime des récentes inondations.

Les 2 semaines intensives se sont terminées dans la bonne humeur autour d'un barbecue avec une partie des aînés aidés cette année.

Merci à tous nos jeunes pour leur superbe travail !

Un grand merci également à Ines du PCS du Condroz et Audrey, notre assistante de vie pour la gestion de ces 2 semaines !

*Dominique Albanese,  
Echevin en charge de la jeunesse et des sports*



## E-jogging de Fraiture



Durant le mois de juin s'est tenu le E-jogging de Fraiture. Durant 2 semaines, 3 parcours balisés étaient installés au départ de l'école communale.

Plusieurs dizaines de coureurs ont ainsi pu s'adonner à leur sport favori en choisissant le moment qu'ils préféreraient pour pratiquer leur sport.

Pour rappel, grâce à un QRcode au départ et à l'arrivée, le participant est renvoyé vers un site qui lui permet de s'inscrire. Par la suite, le classement général est consultable en ligne.

Un Grand merci à Pierre Jadot et au CJPL pour cette superbe organisation !

*Dominique Albanese,  
Echevin en charge des sports*

## Une saison de Travaux



*Nettoyage et préparation de l'école pour la rentrée*



*Nettoyage des filets d'eau à Fraiture*



*Remplacement de la citerne à mazout de la tinlotoise*



*Taille des haies et entretien des espaces verts*



*Création de nouvelles concessions au cimetière de Tinlot*



*Travaux d'entretien des cimetières zéro phyto*

## Délimiter tout ou une partie de sa propriété : oui mais comment ?

Vous avez l'intention de clôturer votre propriété ?  
Voici ce que le CODT nous enseigne :

### Pose de clôture :

- > La pose de clôture constituée soit de piquets reliés entre eux par des fils ou treillis avec, éventuellement, à la base, une plaque de béton ou un muret de 0,70 m de hauteur maximum, soit de piquets reliés entre eux par une ou deux traverses horizontales, soit de palissades en bois, soit de gabions d'une épaisseur maximale de 20 cm ainsi que la pose de portique, portail, portillon d'une hauteur maximale de 2,00 m ;
- > La construction et la transformation de murs de soutènement, en ce compris en gabions, d'une hauteur maximale de 0,70 m ;
- > La construction et la transformation de murs d'une hauteur maximale de 2,00 m non visible depuis la voirie ou à l'arrière d'un bâtiment ;

### Délimitation de la propriété :

- > La pose de clôtures de 2,00 m de hauteur maximum constituées soit de piquets reliés entre eux par des fils ou treillis avec, éventuellement, à la base, une plaque de béton ou un muret de 0,70 m de hauteur maximum, soit de piquets reliés entre eux par une ou deux traverses horizontales, soit de palissades en bois, soit de gabions d'une épaisseur maximale de 20 cm. La construction ou la transformation de murs de soutènement de moins de 0,70 m de haut, en ce compris en gabions. La pose de portiques, portillons ou portails d'une hauteur maximale de 2,00 m permettant une large vue sur la propriété ;

> La pose de clôtures de 2,00 m de hauteur maximum non visibles depuis la voirie ou à l'arrière d'un bâtiment ;

Toutes les actions reprises ci-dessus sont exonérées d'un permis d'urbanisme.

**Cela signifie donc que ce qui ne rentre pas dans ces options doit faire l'objet d'une demande de permis au service Développement Territorial et Cadre de Vie de l'Administration. Par exemple, un permis à impact limité est requis dans le cadre de la construction ou la transformation d'un mur de soutènement de plus de 0,70m.**

Lorsqu'il y a le moindre de doute, il est toujours préférable de se renseigner auprès de notre service Cadre de Vie.

*Laurence Medaerts  
Echevine de l'Urbanisme*



## Haies et plantations : Entretien automnal

L'automne arrive, la taille sera nécessaire pour pouvoir maintenir vos haies en pleine forme pour l'année suivante. Voici un petit rappel bien utile concernant l'entretien des terrains et des plantations :

- > Tout terrain ou propriété doit être entretenu de façon à ne pouvoir en rien, nuire aux parcelles voisines (article 47, section 4 RGP Zone de police du Condroz) ;
- > Il est interdit d'incinérer des déchets, que ce soit en plein air ou dans des bâtiments, ... Est toutefois tolérée, l'incinération des déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitations, bois, forêts et haies (article 48, section 4, RGP Zone de police du Condroz) ;
- > Sauf autorisation préalable écrite du Collège communal, il est strictement interdit de procéder à tout élagage, abattage ou dégradation d'un arbre

planté sur le domaine public. Toute dégradation d'espace vert sera également poursuivie (article 49, section 4, RGP Zone de police du Condroz).

- > Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services communaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Bon jardinage à tous !

*Laurence Medaerts*  
Echevin de l'urbanisme

# Expo champignons

**École St-Martin - Rue Rolée n°4 - NANDRIN**

**SAMEDI 16 octobre 2021**

de 14h à 20h

- Exposition des espèces de nos régions
- Ateliers pour petits et grands - Stand NATAGORA
- Détermination par des spécialistes
- Dégustation de champignons des bois



**DIMANCHE 17 octobre**

de 9h30 à 14h30

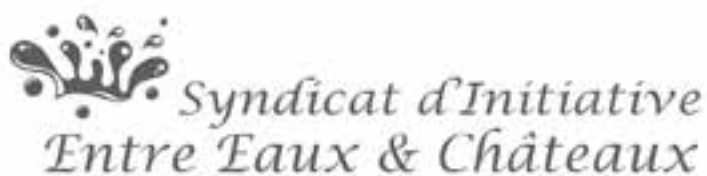
- Promenade familiale dans les bois de Fraiture-en-Condroz et de Nandrin
- R-v sur le parking communal de l'école St-Martin à 9h30 précises
- Dégustation de champignons des bois après la balade
- Visite de l'exposition de 9h30 à 14h30

Organisation : JNC (Jeunes Naturalistes du Condroz)

Rens. : ☎ 085/51 28 36 - e-Mail : [eloypaul@gmail.com](mailto:eloypaul@gmail.com)

*Au profit des jeunes naturalistes du Condroz*

## Syndicat d'initiative



Vallée du Hoyoux 6b  
4577 Pont de Bonne (MODAVE)  
085/41.29.69  
info.sivh@gmail.com

### NOTRE SYNDICAT EN QUELQUES MOTS

Le Syndicat d'Initiative « Entre Eaux et Châteaux » a pour mission, depuis sa création en 2003, de développer un tourisme rural (qui est la contraction de ruralité et de durable) au sein de quatre communes : Tinlot, Clavier, Marchin et Modave.

Pour ce faire, nous nous efforçons de sensibiliser la population aux richesses environnementales et naturelles, de valoriser le patrimoine architectural, historique et paysager mais également de faire participer et responsabiliser la population locale, nos visiteurs, nos nombreux artisans et producteurs du terroir.

#### « CŒUR DU CONDROZ »

Venez (re)découvrir notre trio de bières artisanales locales « Cœur du Condroz », expressément brassées pour nous par la micro-brasserie « La Cabane des Brasseurs », reconnue artisanat certifié.

Blonde, brune ou blanche, il y en a pour tous les goûts.

Envie de faire plaisir ? Un joli pack cadeau vous est offert à l'achat de 3 bières.

En vente au bureau d'accueil du Syndicat d'Initiative au prix de 3€/pièce (33 cl).

#### DIMANCHE 14 NOVEMBRE – MARCHÉ ADEPS

Venez vous détendre sur l'un des parcours pédestre de 5, 10, 15 ou 20 km tracés à l'occasion de notre marche ADEPS annuelle, le tout suivi d'une possibilité de petite restauration et de découvertes de produits du terroir.

Une belle occasion de découvrir ou de redécouvrir notre jolie région !

Départ de La Limonaderie - Rue des Eaux, 2 à 4577 Pont-de-Bonne

Contacts et renseignements :

Syndicat d'Initiative « Entre Eaux et Châteaux »  
Vallée du Hoyoux 6b – 4577 Modave 85/41.29.69  
[info.sivh@gmail.com](mailto:info.sivh@gmail.com) - [www.entreauxetchateaux.com](http://www.entreauxetchateaux.com)



## Notre passé, notre histoire.

### Chemins et sentiers vicinaux

Très vite la jeune Belgique s'efforça de concevoir et de réaliser un réseau routier. On voulait de grands axes empierrés disposés en toile d'araignée autour de Bruxelles pour rejoindre Stavelot ou Ostende aux confins du pays. Désir d'assurer la mobilité, de développer l'économie ou d'affirmer l'unité de ce pays rassemblant une foule de petits territoires ci-devant distincts et souverains ?

Au même moment dans nos villages on circulait encore sur des chemins de terre. Des témoins comme Van der Maelen notent qu'à Ramelot ou à Fraiture les chemins étaient quasi impraticables en hiver. Chemins et sentiers présentaient deux caractéristiques : ils reliaient deux hameaux ou deux villages contigus et, fréquentés surtout par des piétons, ils allaient au plus court, c'est-à-dire en ligne droite. On allait donc, comme on l'avait toujours fait, en traversant les terres, les pâtures et les bois avec l'accord du propriétaire. Si quelques chemins appartenaient à la commune et étaient publics, d'autres, plus nombreux, offraient un passage accordé sur des propriétés privées.

Le 10 avril 1841, les députés votèrent une loi destinée à organiser cette pratique sur tout le territoire national : la loi sur les voiries vicinales. Par voirie vicinale on entend un chemin (ou sentier) qui relie deux hameaux ou villages voisins (vicus = village; vicinus = voisin). Cette loi imposait de répertorier dans chaque commune tous les chemins utilisés par le public, quel qu'en soit le statut.

A l'aide des plans cadastraux et de relevés de terrain, chaque commune dut établir la carte exhaustive de ses chemins; une carte précisant par un code graphique distinct si l'assiette du chemin était publique ou privée. L'article 12 de la loi est innovant : Les chemins vicinaux, tels qu'ils sont reconnus et maintenus par les plans généraux d'alignement et de délimitation, sont imprescriptibles aussi longtemps qu'ils servent à l'usage public, sans préjudice aux droits acquis antérieurement à la présente loi. (art.12). L'inscription d'un chemin à l'Atlas rendait en effet la servitude publique imprescriptible aussi longtemps qu'elle était exercée.

Tout propriétaire pouvait contester en justice la réalité de l'usage public. Mais l'absence de contestation du propriétaire, ou l'échec de son action en justice, faisaient du chemin une propriété communale après trente ans d'usage (prescription acquisitive trentenaire). Une loi bien préjudiciable pour les propriétaires ! On ajouta donc un autre article pour rééquilibrer la mesure : En cas d'abandon ou de changement de direction total ou

partiel d'un chemin vicinal, les riverains de la partie devenue sans emploi auront le droit, pendant six mois... de se faire autoriser à disposer en pleine propriété du terrain devenu libre, en s'engageant à payer, à dire d'experts, soit la propriété, soit la plus-value dans le cas où ils seraient propriétaires du fonds (art. 29). C'est ainsi que de nombreux chemins repris à l'Atlas en 1841 ont disparu et sont redevenus propriété privée.

Tels furent les grands principes exprimés dans la loi du 10 avril 1841 qui fut légèrement retouchée par la Région wallonne en 2011. L'Atlas communal de 1841 fait encore autorité. Deux exemplaires en furent dessinés dans chaque ancienne commune : l'un est conservé au Gouvernement de la Province, l'autre, à l'Administration communale. Tous les citoyens peuvent consulter ce beau et vénérable document. Que sont devenus chemins et sentiers ?

La plupart ont disparu. Ce qui fait écrire sur certains sites que "des propriétaires ont grignoté, labouré ou annexé des sentiers qu'ils interdisent au public." Affirmation assez légère ! Ils ont pourtant bien disparu, mais dans la légalité : les rues et routes actuelles se superposent au tracé de très nombreux chemins; l'article 29 de la loi autorise/ait des riverains à acquérir légalement les chemins désaffectés pour agrandir ou moderniser leurs campagnes. Or, depuis 180 ans et le vote de la loi, de nombreux chemins ne répondaient plus aux besoins de la mobilité mécanisée et ont été désaffectés.

Aujourd'hui les chemins encore existants offrent une opportunité qu'on ne peut négliger: les habitants souhaitent profiter de leur cadre idéal pour la promenade ou le repos; mais plus impératif encore, l'effort climatique impose de favoriser ces itinéraires alternatifs pour la circulation protégée des cyclistes et des piétons.

Soyons donc positifs ! Si vous avez près de chez vous un chemin qui vous est cher, n'hésitez pas à en faire la promotion auprès des membres de la ccatm qui relaieront l'information.

[L'article complet sur www.tinlot.be/loisirs/patrimoine](http://www.tinlot.be/loisirs/patrimoine)

*L. Pauquay*

## Rentrée des classes ...

Comme à son accoutumée, tous les parents, les enfants et les enseignants se sont réunis autour des djembés, ce 1er septembre pour notre rentrée des classes.

L'an dernier, notre ancienne directrice, Geneviève FILEE, prenait sa pension bien méritée.

Ce passage de flambeau avec Livio BAGGIO s'est déroulé devant les enfants et les parents qui participaient à cette rentrée un peu spéciale.

Depuis lors, un an s'est écoulé, et Livio BAGGIO a relevé le défi de la succession de Geneviève tout en ayant sa personnalité et de nouveaux projets.

En effet, son intégration humaine a été parfaite, ses compétences et son dynamisme ont fait le reste.

Ce 1er septembre 2021 fut l'occasion d'écouter son tout premier discours d'accueil en tant que directeur pour cette nouvelle année scolaire.

*"Afin d'accueillir pas moins de 222 Elèves, dont 12 nouveaux, notre équipe n'a pas fort changé depuis juin dernier. On s'en félicite !*

*Je tiens à remercier le corps professoral pour son investissement au sein de notre école communale. Dans certains établissements, les enseignants recommencent le 1er septembre, mais au sein de notre école, ce n'est pas du tout le cas, car depuis le 15 août, tous les enseignants sont sur le pied de guerre pour remettre de l'ordre et pour embellir leur classe afin d'accueillir au mieux nos petites têtes blondes.*

*Je tiens également à remercier toutes les personnes qui contribuent de loin ou de près au bon fonctionnement de l'école.*

*Je pense notamment aux accueillantes extrascolaires, aux gardiennes, au chauffeur de car, au secrétariat, aux accompagnants du car, aux techniciennes de surface, aux papy et mamy lecteurs, sans oublier le service travaux.*

*Mille mercis à toutes et à tous pour votre implication, pour votre investissement au sein de notre école communale de Tinlot. C'est grâce à de telles équipes, que notre école peut continuer, comme le dit Monsieur le Hibou à être « magnifique et fantastique » ...*

*Je finirai en vous rassurant sur la future probable extension de l'école.*

*Un dossier a été constitué par le service urbanisme pour agrandir l'école de deux classes.*

*Le but de ce projet n'est nullement d'accueillir plus d'élèves, mais simplement récupérer de la place manquante depuis des années pour que chacun se sente bien.*

*En espérant que cette nouvelle année scolaire se déroule sans encombre au niveau sanitaire,*

*Bienvenue à tous nos petits nouveaux, et bonne année scolaire à tous",*

*Denis CRAISSE  
Echevin de l'enseignement*





## Comité "L'espoir Scytois"

Enfin vous revoir ! Quel bonheur d'avoir pu à nouveau faire la fête ensemble.

Un seul jour, mais quelle journée. Votre présence nous a fait chaud au cœur.

Croisons les doigts pour que nos prochaines activités, Halloween (30/10/2021) et Marché de Noël (11/12/2021), puissent être organisées.

Déjà, nous nous réjouissons de vous voir vous restaurer, boire un verre et certainement danser après presque deux ans d'absence dû à la Covid.

Nous espérons que cette journée retrouvaille vous aura plu et que petits et grands auront profité de cette magnifique journée.

Ces moments de plaisir partagés ne nous empêcheront pas de rendre hommage à deux personnes actives au sein de notre comité.

*Reposez en paix nos amis Andy et Joël. Nous n'oublierons jamais votre entrain, votre disponibilité, votre gentillesse... Vous allez beaucoup nous manquer. Deux étoiles dans le ciel de Scry.*



## Seny en fête !

Le comité de l'Asbl Le Baty avait tout prévu et c'est finalement sous le soleil et – presque – sans pluie que s'est déroulé « Seny en fête » ce dimanche 22 août 2021.

Après les commémorations traditionnelles, l'apéritif a été servi sur la place du Baty.

De nombreux villageois se sont retrouvés sur la place afin d'y déguster un bon « boulet-frites » préparé par le comité.

Des retrouvailles enthousiastes pour une très belle journée placée sous le signe de la convivialité.

Un excellent moment pour lequel le comité du Baty vous remercie chaleureusement !

Toute l'actualité de l'asbl Le Baty est disponible sur sa page Facebook. Suivez-nous pour ne rien manquer !

Nous vous invitons déjà au traditionnel « Vin Chaud » du 23 décembre sur la place.

*Pour l'asbl Le Baty,  
Cécile Donné-Valgaerts*





**LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE DU CONDROZ  
VOUS PROPOSE CET AUTOMNE 2021**



**18/9 SORTIE CULTURELLE – SCÈNES DE VILLAGE – JODOIGNE.**



**23/9 ATELIER CUISINE OUFFET.**



**29/9 CINÉ CLUB ENFANTS- GÉANT DE FER- NANDRIN.**



**12/10 SORTIE CULTURELLE – THÉÂTRE – LA NOSTALGIE DES BLATTES – C.C. HUY**



**12/10 AU FIL DE SOI TINLOT.**



**14/10 ATELIER CUISINE CLAVIER.**



**16/10 PETIT DÉJEUNER SANTÉ OUFFET.**



**3/11 CINÉ CLUB ENFANTS (À DÉTERMINER) NANDRIN.**



**18/11 ATELIER CUISINE CLAVIER.**



**25/11 ATELIER CUISINE OUFFET.**

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

**P.C.S. CONDROZ – 085/24.14.59 – 0474/77.51.68 –  
0474/77.46.42**

**CHEFDEPROJET@PCS-CONDROZ.BE**

**Le Comité Culturel de Tinlot vous propose**

**Samedi 20 novembre 2021**

**Souper - Spectacle**

**Tinlot - « La Tinlotoise »**



**Infos & Réservations  
à suivre**

C  
C  
T



## Fête à Ramelot

Ce samedi 14 août à 18h, les Ramelotois étaient conviés sur la place de l'étang pour la fête des voisins. **La formule était simple : auberge espagnole.**

Après plus d'un an et demi sans festivité, beaucoup de questions se posaient : qui allait venir, combien allions-nous être et quels villageois seraient motivés ?

Il n'a pas fallu attendre très longtemps pour se rendre compte qu'une bonne partie du village était présente.

De 2 personnes à 18h, la place de l'étang (ou un futur kiosque va normalement voir le jour en 2022) s'est rapidement remplie pour atteindre 80 bons villageois à 19h.

Personne n'est venu les mains vides.

Que du contraire on ne savait plus quoi manger et que boire.

Ce rassemblement fut également l'occasion de découvrir les nouveaux du quartier mais aussi les nouvelles recrues au sein du comité.

En effet un comité «J» eune s'est créé pour reprendre petit à petit les différentes activités du village et ainsi remplacer le comité «V» ieux qui reste de bon conseil pour l'avenir.

Il n'y a qu'une phrase à dire pour conclure cet article :  
Qu'il fait bon vivre à RAMELOT !

*Denis CRAISSE  
Comité « V » de Ramelot  
Echevin de la culture*



## Brocante de Fraiture :

Après avoir décidé de reprendre l'organisation de la célèbre brocante de Fraiture de septembre, tout le corps enseignant et les employés se sont activés pour mener à bien l'activité.

Du soleil, des exposants, un barbecue et 3 bars répartis sur la longueur du cheminement quoi de mieux pour accueillir les potentiels acheteurs.



## Noces diamant :

Mariés à Ombret le 20 juillet 1961, Monsieur Roger NOEL et Madame Clairette De Clercq ont fêté leurs 60 ans de mariage.

Bien connus à Tinlot, Roger et Clairette se sont investis tous deux pendant 57 ans dans les activités villageoises de Scry. Roger a été conseiller communal, conseiller CPAS, membre de l'ALEM et gestionnaire de la salle «La vieille école de Scry» pendant de longues années.

De son côté, Clairette a entretenu les locaux de l'administration communale depuis la fusion des communes et jusqu'à sa pension.

Encore félicitations à tous les deux !





# Probiotal® D, *votre armure intégrée*

## **SYSTÈME IMMUNITAIRE\*** *18 milliards de bactéries : 3 familles, 5 souches.*

\*contient de la vitamine D<sub>3</sub> qui contribue au fonctionnement normal du système immunitaire



## LE PLEIN D'ÉNERGIE AVANT LES EXAMENS !

# REACTIV®

### À NOUVEAU EN PLEINE FORME!

✓ Spiruline    ✓ Vitamine B12



## osteo-RHUMAL®

POUR LA SOUPLESSE  
ET LA LUBRIFICATION  
DES ARTICULATIONS !



## ARTIPLUS®

POUR LA  
PRÉSERVATION  
DU CARTILAGE !



**le coq aux champs**  
restaurant

Tel: 085/512014  
www.lecoqauxchamps.be  
info@lecoqauxchamps.be  
Fermeture: samedi midi, dimanche, lundi



3 salles de réception  
de 20 à 300 personnes  
Libre de traiteur  
&  
6 chambres d'hôtes  
Petit déjeuner terrasse

Rue Château d'Abée, 3 - 4557 Abée (Tinlot)  
085/51.11.84 • 0473/83.67.55  
infos@sallelegrenier.be - www.sallelegrenier.be



Restaurant **L'eau en Fleur** Cuisine française

Rue du Centre, 12 - 4557 Tinlot  
Ouvert de 12 à 14h et de 18 à 21h  
Fermé le mardi soir, le mercredi et jeudi,  
sauf les jours fériés  
Tél: 085/51.18.63 - Fax: 085/51.48.35



**la Trouffette**  
**Bière Artisanale**  
brassée par Philippe Minne  
Blonde-Brune-Rousse  
Belle d'été-BPA-Givrée  
Disponible en 75cl et Fût de 20L  
3ruedeliegeàFraiture-0475878366



**La Cuisine du Jour**  
Traiteur Sarowski Laurent  
Préparation de Menu du Jour  
Organisateur de Banquet  
Menu différent tous les jours, simple et raffiné  
Menu livré 11h00 - 14h00  
À emporter 17h00 - 19h30  
Rue de Tantonville, 20 - 4557 Soheit-Tinlot  
0499/38.13.39 - 085/51.41.09  
www.cuisinedujour.be



**Art et coiffure**  
Dame - Enfant - Homme  
Solarium  
Rue des Tombes, 15 - 4557 Fraiture  
085/ 51.11.32  
Ouvert du mercredi au samedi sur rendez-vous

**Vierset-Barse**  
Ouvert de 7h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00  
Le dimanche  
jusqu'à 13h00  
Fermé le mercredi  
Tél: 085/23 33 28



**Boulangerie - Pâtisserie**  
**Laurent NIESTEN**  
Rue de Tantonville le samedi - fin de votre ordinaire!

**Tinlot**  
Ouvert de  
7h30 à 18h30  
Le dimanche  
jusqu'à 16h00  
Fermé le mercredi  
Tél: 085/61 16 06



**Barbara & Jean-Paul TOURNEMENNE**  
SOINS À DOMICILE  
RÉFÉRENT EN SOINS DE PLAIES  
0496/ 57 72 86  
TINLOT - HANDRIN - NEUPRE - SERAING



**INFIRMIÈRE** 0479/ 05 09 71  
indépendante  
à domicile  
Rte de Terwagne, 18  
4557 SENY  
Corina **MONTEFORTE** 7/7 jours  
Agrée ttes mutuelles



**NOUVEAU**  
**Ouverture non-stop**  
**8h30 > 18h30**  
**sauf le samedi 8h30 > 12h30**  
Pharmacie Familia SOHEIT - TINLOT  
67 Rue du Centre, 4557 Soheit - Tinlot  
monfamilia.be

**Les Funérailles DUBOIS & TANIER**  
Rue de Tantonville, 10 - 4557 TINLOT  
085/21.18.64

Funérarium **POMPES FUNÈBRES DUBOIS & TANIER** Monuments & Caveaux funéraires





**Les 4 Saisons**  
DÉPÔT-VENTE TINLOT  
Christiane GAETHOFS  
Route de Dinant 23  
4557 SCRY-TINLOT  
Tél. 085 51 25 92  
0479/96 84 58  
Ouvert  
le Mardi  
de 13 h à 17 h  
et le Jeudi  
de 13 h à 17 h  
La Boutique à Scry  
Vêtements de seconde main,  
tous les articles pour enfants, jeux, ménage...  
Vente et dépôt

**KAKET**  
**4X4 Service**  
 Rue du Montys 8 - SOHEIT-TINLOT  
 Tél.: 085/51 17 20  
*Dépannage 24h/24h*

Location camionnettes  
 Votre boutique 4x4  
**Raid Adventure Service**

www.kaket.be - services@kaket.be



**Li P'tit Busquet**  
 085 51 24 44

Rue de la gendarmerie, 45  
 4550 NANDRIN



**Levoor**  
 Rue de l'Éclaircie, 34 à Tintlot  
 085-61.60.80  
 www.levoor.com

Venez découvrir nos  
 Tonnelles de jardins  
 Pergolas - Fermetures de terrasses  
 Auvents de caravanes



**urbatex**  
 Géomètres-Experts

Bureau des Géomètres-Experts  
 Yves SACRE et Marcel PONTHER

Boulevard Ed. Lieutenant 7a 8-4130 TINTOT  
 Rue de la Vieille Forge 11 8-4557 Fraiture

E-mail : yves.sacre@urbatex.be  
 Tél. : 04/388.37.38 ou 0498/45.05.84  
 www.urbatex.be

**Ets Dechamps et Fils**  
 ELECTRO - TV - HI-FI - VIDEO - MATERIEL ELECTRIQUE  
 Liste de mariage - dépannage  
 Rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN -



**085/ 51 11 79**

**IVECO**  
**Garage Alex REGINSTER et Fils**  
 VEHICULES UTILITAIRES - VOITURES TOUTES MARQUES

Vente - Entretien - Réparation

6, rue du Montys - 4557 TINLOT - **085/ 51.15.50**  
 reginster.thierry@gmail.com-www.iveco.com

**Jules Simon**  
 Plâtreries  
 Local - Montys 7a - Char 12b-13a  
 Dinant 7b-12b

Tel : 04 383.87.87 Fax 04 383.87.83  
 0858 0486 12 28 88

Montys 11b, 17 4550 Montys, 23  
 4550 Montys

Même prix à l'emploi livré  
 sur place ou à emporter



Pour les particuliers et les professionnels

**rulot**  
 home décoration

CONSEIL EN DECORATION - ARTICLE DECO - PAPIER PEINT  
 PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL - STORES PARE-SOLEIL  
 CARPETTES - TISSUS - CARRELAGES - NOS SERVICES

Rue du Montys, 18 - 4557 Soheit-Tinlot - 085 51 17 62  
 gerard-rulot@hotmail.com - www.rulot-home-decoration.be

**Marcel PONTHER**  
 Géomètre-Expert  
 Expert judiciaire  
 Pathologie des bâtiments

GSM 0495 / 93 64 32  
 Tél 085 / 51 15 83  
 Fax 085 / 51 33 35  
 Rue de la Vieille Forge 11 - B-4557 Fraiture

**Transports GARSOUX sprl**  
**RICHARD - ERWIN PREVOT**

Produits Pétroliers  
 Station service 24h/24

www.mazout-prevot.be  
 richard.prevot@prevot-group.be

Tél: 085/51.22.23 - Fax: 085/51.11.06  
 Rue Martinpa, 17 - 4557 TINLOT



**Parcs et jardins**  
**Wengler Joffrey**  
 0499/63.15.43

création et entretien - taille - abattage - plantation



**Dany DEVIGNAT**

Tous travaux de peinture  
**Rue des Aubépinés, 22 - 4557 TINLOT**  
**085/ 51 14 15**



**Brico RULOT**

MÉNAGE - CADEAUX  
 PETIT ÉLECTROMÉNAGER  
 BRICOLAGE - SANITAIRE  
 LUMINAIRE - JARDINAGE

**085/ 51 30 88**  
 Zoning industriel : rue du Montys - TINLOT



**MAZOUT PREVOT**  
 MAZOUT - GAZ - PELLETS

**COMMANDEZ MAINTENANT ! SERVICE RAPIDE**

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN  
 COMMANDEZ DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET !  
**WWW.MAZOUT-PREVOT.BE**  
 POSSIBILITE AUSSI DE COMMANDER PAR TELEPHONE OU  
 PAR MAIL.

MAZOUT PREVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON DE PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.  
 TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE SITE : WWW.MAZOUT-PREVOT.BE

Mazout Prevot - Rue Montys 17 - 4557 Tintlot - Tél. 085/51.22.23  
 0499.63.15.43 - richard@prevotgroup.be - www.mazout-prevot.be







**LIVRAISON A DOMICILE POSSIBLE**

**085/ 61.60.30**



National 90 sortie Hermalle-sous-Huy

14, rue des Tuilliers 4480 Hermalle-sous-Huy

Suivez l'écureuil...

**FIDUCIAIRE CEFIMO** - 1980  
Rue de Tige, 24 - 4490 RECY

Experts-Comptables  
Conseils Fiscaux  
Assurances

Gestion d'entreprises  
Comptabilité - Fiscalité  
Lois sociales - Expertises

Bernard WITHELLET  
Julie PREVOT  
Philippe FERPELUM  
Frédéric BENOARD

Experts-Comptables - Conseils Fiscaux

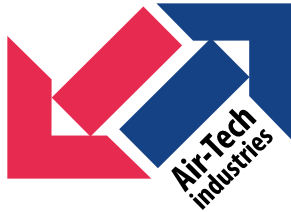
Strasse 24 Recy, 27 - B-4490 RECY (Belgique)  
Tél. 081 233 000 Fax 081 233 000 Email: info@cefimo.be

Carrosserie agréée par toutes les compagnies d'assurances

**Montys Motor**

www.montysmotor.be  
TINLOT

montys@skynet.be 085-51 31 51



Ruelle du Tige 7 à 4557 Scry

T. 085/513.114 air-tech@skynet.be

**Etude - Réalisation - Maintenance**

Installations d'aspiration et filtration

Poussières - Brouillards d'huile -

Fumées - Gaz - Solvants - Odeurs

Filtres : manches, cartouches, carbone actif...

Ventilateurs : tous types industriels.

Installations anti-explosion ATEX.

**COMALO**  
comptabilité - fiscalité  
création d'entreprises

Rue de Villers 18  
4557 Tinlot  
0497/71.90.20  
jfl@comalo.be  
www.comalo.be

S.c.P.R.L.COMALO(T.V.A.0668.742.348)(Agrééel.P.C.F.70502327)  
Représentée par J-F LACASSE, gérant  
Comptable-Fiscaliste agréé I.P.C.F. 30344327

**Nouveau à Tinlot**

*Envie de Ping-Pong ?  
...viens nous rejoindre !*

Salle La Tinlotoise - Rue de l'église, 27

**T.T. Condroz Tinlot**

**Entraînement Mardi 19h30**

**Compétition Samedi 19h**

Appel PMR 10+ pingcondroztinlot@gmail.com : 0472/312.897

### Jours de fermeture - Services Communaux

Le lun 27 sept - le lun 1 nov - le mar 2 nov -  
le jeu 11 nov - le lun 15 nov 2021

### Permanences du CPAS

Service social général	Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 C. FILEE (ext° : 926)
> Accueil des demandeurs d'asile et étrangers > Service allocation de chauffage et handicapé	Vendredi de 9h à 11h 30 F. MAGNEE (ext° : 922)
Service médiation de dettes	Lundi de 9h à 11h F. LEONARD (ext° : 936)
Service gestion budgétaire	Mardi de 9h à 11h F. LEONARD (ext° : 936)
Insertion socioprofessionnelle	Sur rendez-vous

En dehors de ces heures, les différents services travaillent à bureaux fermés ou uniquement sur rendez-vous.

### TINLOT-BUS

Appel : 0473 809 711 - Rens. : 085 830 921  
**NOUVEAU !** : tinlotbus-cpas@gmail.com

### Horaire ATL

Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h  
T. 085 830 916

### Responsables location de salles

FRAITURE - «Le D'Zy»

Mr Guy Poncelet : 085 51 26 79

RAMELOT - «Le Tilleul»

> Mr Denis Craisse au 0496 58 93 11 ou

> Mr Christian Prignon au 0479 59 34 18

SCRY - «La Vieille École»

Mr Guy Winters : 0474 329 108

SENY - «Le Préau»

Mr Freddy Prouveur : 085 51 29 40

SOHEIT-TINLOT - «La Tinlotoise»

Commune de Tinlot : 085 830 911

SOHEIT-TINLOT - «Le Blé qui lève»

Mr André Peters : 085 51 19 77

Association Nationale des Greffés et  
Pulmonaires - ASBL

**N'empportez pas votre coeur au paradis,  
on en a besoin ici !**

Hôpital Erasme  
Route de Lennik, 808 - 1070 BRUXELLES  
T. 02/555.31.26 (Jeudi).

### Contacter un prêtre

Paroisses Cathocondroz : 085 51 12 93

### Cérémonie Laïques

M. Cl. Hallet : 085 513 170

### Funérailles Laïques

CAL 0493 25 93 59 - 7/7 j

### Bibliobus

Les 1er et 3ème jeudis, de 9h30-10h à Soheit-Tinlot,  
de 9h45 à 10h20 à Fraiture, de 13h10 à 13h45 à Scry,

Horaires variables pendant les congés scolaires.  
T. 04 237 95 05 - Fax : 04 237 95 10  
culture.bibliobus2@prov-liege.be

### Don de sang - Don de vie

#### NANDRIN

Ecole St Martin Rue de la Rolée 4

Mr Guy PONCELET : 085 51 26 79

### Les alcooliques anonymes

Contact et infos : 04 240 24 24

### Panne d'éclairage publique

1. Via internet sur www.ORES.net
2. Via le n° 078 78.78.00 uniquement si c'est une panne affectant une rue complète ou présentant un danger.
3. Via l'administration communale au 085 830.911  
Information à transmettre impérativement : le numéro de la plaque signalétique située sur chaque support d'éclairage.

### Consultation ONE

Le car est à votre disposition le 4e vendredi du mois à 10h au carrefour des rues du Centre et de Tantonville.

**Infos et rendez-vous** : Sarah GOOSSE 0493 31 01 86

### Prise de sang au CNRF

**CONTACT** : 085 51 91 27

**Entre le 21/09/2021 et le 21/12/2021  
Rappel, en cette période, tous les services reçoivent UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

## Administration de Tinlot

Rue du Centre 19 - 4557 TINLOT  
T. 085 830 911- F. 085 830 929

**Horaire : SUR RDV UNIQUEMENT**  
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h  
Mercredi de 14h à 16h  
Vendredi de 15h à 18h

**Horaire Service de l'Urbanisme:**  
Lundi de 9h à 12h  
Vendredi de 15h à 18h  
ou sur rendez-vous

Directeur général :  
Janique LION  
admin@tinlot.be

Madame La Directrice financière :  
Françoise BARE  
recette@tinlot.be

Responsable des travaux  
Laurent WALHIN  
Rue du Centre 19 à TINLOT,  
T. 085 830 919  
Horaire: de 8h à 16h30  
Vendredi de 8h à 13h

Site Internet : www.tinlot.be  
E-mail : admin@tinlot.be

## Police

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT  
T. 085 830 917 - F. 085 830 928  
police@tinlot.be

Lundi et Vendredi de 9h à 12h  
Mercredi de 14h à 17h

**Après les heures de bureau : 101**

## CPAS

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT  
T. 085 830 921 - F. 085 830 927  
Horaires d'ouverture voir page 26

## RécréA+

Rue de l'Eglise  
Mercredi – Jeudi  
Contact : 085 24 16 91  
Contact : severine.defaveri@tinlot.be

## Assistante de vie, services aux aînés

T. 085 24 16 90 ou 0485 91 93 64  
ou audrey.sornin@tinlot.be

## L'agence locale pour l'emploi

Katty GRIDELET  
Administration Communale Tinlot  
T. 085 830 918  
Vendredi de 9h à 12h  
Vendredi après-midi : sur RDV

## GAL Pays des condruzes

Contact : 085 27 49 77

## Ressourcerie du pays de Liège

Contact : 04 220 20 00

## Ecole communale Fraiture

Rue de Liège 1 à Tinlot  
T. 085 51 18 77

## Ecole libre Sainte Reine

Rue de l'Eglise 30 à Soheit-Tinlot  
T. 085 51 10 29

## Postes

Rue du Centre 21 - T. 022 012345  
du Lundi au vendredi : 9h30 - 11h30  
Mardi : 17h-19h

**POSTE de Nandrin**

Lu, Ma, Me, Je, Ve  
9h-12h30 et 13h30-17h

## Immondices

Collectes hebdomadaires :  
le mardi 7h  
S'adresser à Intradel Cool Center  
04 240 74 74

**P.M.C. - Papiers/Cartons :**  
le mardi tous les 15 jours et  
sacs TRANSPARENTS toutes les  
8 semaines (voir calendrier Intradel)

**PARC À CONTENEURS à Clavier**

Route du Val à Clavier-Station  
T. 085 41 36 32

**Horaire :**

**Du mardi au vendredi**  
**de 9h à 12h30 et de 13h à 17h**  
**Samedi**  
**de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.**

## Boutique 4 saisons

Ancienne maison communale de  
Scry - Route de Dinant, 23

Christiane GAETHOFS  
T. 0479 96 84 58

**Horaire :**

**mardi de 13h à 17h**  
**jeudi de 13h à 17h**

## Distribution d'eau

**Pour Seny :**

Source de Les Avins,  
Rue de la Source 10, 4560 Clavier  
T. 085 41 12 35

**Pour Ramelot et Soheit-Tinlot**  
C.I.L.E.

Rue Canal de l'Ourthe 8 - 4020 Liège  
T. 04 367 84 11

**Pour Abée-Scry et Fraiture,**  
I.D.E.N.

Route du Condroz, 319  
4550 Nandrin  
T. 04 247 20 24

## Pompiers de HEMECO

Rue Mairie 30 à Tihange  
T. 085 27 10 00

## Proximus

Grand Place à 4500 HUY,  
informations : 0800-33800  
Dérangements : 0800-33700

## VOO

Contact : 078 50 50 50

## Intermosane

Pont de Sommeville 2  
4800 Verviers  
**Dépannage - technique :**  
**078 78 78 00**  
**Facturation - Tarif :**  
**Voir sur votre facture.**

## Cadastre (Contrôle)

Av. Godin Parnajon, 45 - 4500 HUY  
T. 02 578 45 04

## FOREM

Chaussée de Liège 51 à 4500 Huy  
T. 085 27 08 27

## ONEM

Avenue des Fossés 9/D à 4500 Huy  
T. 085 71 04 10

## Contributions

Rue de Fragnée 2, bte 188  
4000 LIEGE - tour des finances.  
T. 02 578 56 80 - F. 02 579 82 16

## INTRADEL (Immondices)

Chaussée de Ramioul 1 - Ivoz-Ramet  
T. 04/275.68.54 - 0800 90 789

## TEC

**Warzée**  
T. 086 36 60 48

## TELE-SERVICE

**Ouffet**  
Rue des Pahys 304  
T. 086 36 67 18

## T' Condruze

Contact : 085 27 46 10

**POSTE MÉDICAL DE GARDE :**  
**Tél. 1733**  
**Route du Condroz 211 - Neupré**

**ANTIPOISON : T. 070 24 52 45**

**URGENCE : 112 (N° européen)**

**CHILD FOCUS International**  
**T. 116.000**

# L'agenda 2021 à Tinlot

## Septembre

Samedi 25 sept  
Oktoberfest  
Fraiture

Lundi 27 sept  
Fête Fédération  
Wallonie-Bruxelles

## Octobre

Samedi 9 oct  
Souper  
Ecole Ste Reine

Samedi 16 oct  
Grande collecte  
Jouets Recyparcs

Jeudi 28 oct  
Diner 3 x 20  
Seny

Samedi 30 oct  
Halloween  
Scry

Samedi 30 oct  
Halloween école  
Ste Reine  
Soheit-Tinlot

## Novembre

Du 02 au 05 nov  
Stages congé d'Automne

Mercredi 10 nov  
Relais sacré

Jeudi 11 nov  
Armistice 14-18

Lundi 15 nov  
Fête du Roi

Samedi 20 nov  
Souper spectacle  
CCT

Samedi 27 nov  
Saint Nicolas  
Foot Fraiture

Dimanche 28 novembre  
St Nicolas  
Seny

## Décembre

Mercredi 1er déc  
Collecte de sang  
Neupré 17 - 19h30

Jeudi 2 déc  
Diner 3 x 20  
Seny

Jeudi 9 déc  
Collecte de sang  
Nandrin 17 - 19h30

Samedi 11 déc  
Marché de Noël  
Scry

Dimanche 12 déc  
Saint-Nicolas  
Ramelot

Samedi 18 déc  
Vente sapins Noël  
Foot Fraiture

Samedi 18 déc  
Verre de Noël  
Ramelot

Dimanche 19 déc  
Brasero  
Fraiture

Jeudi 23 déc  
Vin chaud Seny



Commune de  
**Tinlot**

La commune  
de Tinlot  
Arrondissement  
de Huy  
Province de Liège

Rue du Centre, 19 - 4557 Tinlot  
T. 085 830 911 - F. 085 830 929

E-mail : [admin@tinlot.be](mailto:admin@tinlot.be) - site web : [www.tinlot.be](http://www.tinlot.be)